

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER SOCIOLOGIE

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

La sociologie est l'étude des fondements de la société, de la vie sociale et de ses structures. S'attachant aux domaines les plus divers (travail, consommation, famille, religion, formation, loisirs, médias, environnement, etc.), elle se penche tout particulièrement sur les grandes préoccupations actuelles telles que les inégalités, la migration, le développement durable et les transformations contemporaines.

Au cours de la première année de Bachelor, l'enseignement est orienté vers l'introduction à la sociologie, mais aussi aux concepts et théories clés du domaine de la sociologie économique et du champ d'études genre. Lors de cette année, les étudiant-e-s sont également initié-e-s aux différentes méthodes propres aux sciences sociales.

Au cours de la deuxième année, les grandes thématiques sont approfondies plus spécifiquement dans le cadre de cours et de lectures : changements sociaux, pouvoir, mondialisation et relations Nord-Sud, inégalités sociales, etc. Ensuite, les cours et les travaux pratiques permettent aux étudiant-e-s d'approfondir leurs connaissances et leur maîtrise de différentes méthodes de la recherche sociologique ainsi que de conduire une recherche sociologique, de la question initiale au rapport final. De plus, cette année est assurée par des enseignements ouverts aux autres disciplines voisines en sciences sociales (histoire économique et sociale, économie politique, sciences politiques, démographie, etc.).

Lors de la troisième année, les connaissances théoriques et méthodologiques sont approfondies à travers des séminaires et des colloques de travaux pratiques. Finalement, une liste des enseignements est proposée aux étudiant-e-s qui sont invité-e-s à choisir, en fonction de leur intérêt personnel, des enseignements afin d'améliorer leurs compétences transversales.

A la fois spécifique et ouverte aux autres disciplines, cette formation permet la maîtrise d'outils méthodologiques et techniques et une solide compréhension des problèmes sociaux actuels. Elle offre les compétences théoriques, analytiques et critiques nécessaires à l'analyse et à la compréhension des transformations sociales et ouvre favorablement les champs de perfectionnement et de possibilités professionnelles.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Sociologie peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules : les Modules 1 à 3 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le pilier minimal et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3^e semestre d'études.

Pour réaliser un pilier secondaire, on ajoute à ce pilier minimal les Modules 4 à 6, qui valent 30 ECTS supplémentaires et qui approfondissent les connaissances théoriques et méthodologiques en sociologie.

Pour réaliser un pilier principal, on ajoute à ce pilier secondaire les Modules 7 et 8, qui valent 30 ECTS supplémentaires et qui approfondissent notamment les connaissances sur l'élaboration et la réalisation d'une recherche sociologique et les compétences transversales.

Pour réaliser un pilier renforcé, on ajoute au pilier principal les Modules 9 et 10, qui valent 30 ECTS, des enseignements transversaux au choix parmi une liste définie par l'Institut de sociologie et des enseignements optionnels disponibles dans l'offre du Triangle Azur ou du réseau BeNeFri.

Les piliers principal et renforcé proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILERS MINIMAL, SECONDAIRE, PRINCIPAL ET RENFORCÉ

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la sociologie	9
Module 2	Sociologie thématique	6
Module 3	Méthodes	15
Total		30

Le **Module 1** est constitué de deux enseignements :

- un cours d'introduction à la sociologie de 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un atelier de lectures fondamentales de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 2** se compose de deux cours thématiques d'introduction à 3 ECTS, validés respectivement par un examen oral et une évaluation interne notée.

Le **Module 3** comprend trois enseignements :

- deux cours d'introduction aux méthodes en sciences sociales, de 3 ECTS, validés chacun par un examen écrit. L'inscription au cours d'introduction aux méthodes en sciences sociales II n'est possible que si le cours d'introduction aux méthodes en sciences sociales I a été suivi préalablement.
- un cours d'introduction aux méthodes en sociologie de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée qui doit être suivi au cours du 3^e semestre d'études.
- un cours d'introduction à la statistique de 6 ECTS validé par un examen écrit.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la sociologie	9
Module 2	Sociologie thématique	6
Module 3	Méthodes	15
Module 4	Approfondissement théorique et thématique en sociologie	9
Module 5	Approfondissement méthodologique en sociologie	12
Module 6	Compléments en sciences sociales	9
Total		60

Les **Modules 1 à 3** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Dans le **Module 4**, il s'agit de valider trois enseignements parmi ceux proposés par l'Institut et portant sur des thématiques spécifiques comme les changements sociaux, le pouvoir, les inégalités, la mondialisation ou encore la sociologie du sport, par exemple. Les enseignements sont validés par un examen écrit ou oral ou une évaluation interne notée.

Le **Module 5** est composé de deux enseignements :

- un séminaire de méthodes qualitatives annuel à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours de statistique appliquée de 6 ECTS validé par un examen écrit.

Dans le **Module 6**, il s'agit de valider trois enseignements parmi ceux proposés durant l'année et offrant des compléments en sciences sociales, comme l'histoire économique et sociale, la science politique, l'économie politique ou encore la démographie, par exemple. Les enseignements sont validés par un examen écrit ou oral.

Pilier principal (90 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la sociologie	9
Module 2	Sociologie thématique	6
Module 3	Méthodes	15
Module 4	Approfondissement théorique et thématique en sociologie	9
Module 5	Approfondissement méthodologique en sociologie	12
Module 6	Compléments en sciences sociales	9
Module 7	Séminaire et colloques de recherche	15
Module 8	Compétences transversales	15
Total		90

Les **Modules 1 à 6** sont décrits plus haut.

Le **Module 7** est composé de deux enseignements :

- un séminaire de recherche quantitative annuel à 12 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un colloque au choix de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.

L'inscription aux enseignements du **Module 7** n'est possible que si tous les enseignements du **Module 3 ont été validés** et que les enseignements du **Module 5 ont été suivis** préalablement.

En cas d'échec définitif à un des deux colloques au choix du Module 7, l'étudiant-e a la possibilité de suivre au semestre ou l'année suivant l'autre colloque du même module.

Le **Module 8** propose des enseignements transversaux au choix de l'étudiant-e, selon une liste définie par l'Institut.

En cas d'échec définitif à l'un des enseignements au choix du Module 8, l'étudiant-e a la possibilité de suivre au semestre ou l'année suivant un autre enseignement du même module.

Pilier renforcé (120 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la sociologie	9
Module 2	Sociologie thématique	6
Module 3	Méthodes	15
Module 4	Approfondissement théorique et thématique en sociologie	9
Module 5	Approfondissement méthodologique en sociologie	12
Module 6	Compléments en sciences sociales	9
Module 7	Séminaire et colloques de recherche	15
Module 8	Compétences transversales	15
Module 9	Compléments 1	15
Module 10	Compléments 2	15
Total		120

Les **Modules 1 à 8** sont décrits plus haut.

Le **Module 9** comprend des enseignements au choix parmi ceux non choisis dans les **Modules 4, 6, 7 et 8**.

Le **Module 10** est composé d'enseignements optionnels disponibles dans l'offre du Triangle Azur ou du réseau BeNeFri.

En cas d'échec définitif à l'un des enseignements proposés dans les Modules 9 et 10, l'étudiant-e a la possibilité de suivre au semestre ou l'année suivant un autre enseignement des mêmes modules.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - décrire de manière critique les concepts et théories clés de la sociologie/du domaine de la sociologie ;
 - associer les concepts clés avec la réalité économique et sociale;
 - inscrire la réflexion sociologique dans les contextes socio-historiques.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - élaborer une problématique ;
 - choisir les méthodes et techniques (qualitatives et/ou quantitatives) de collecte et d'analyse appropriées à l'objet d'étude en conduisant une recherche ;
 - produire des résultats d'analyse sociologique de manière synthétique et intelligible.
3. Capacité de former des jugements :
 - compiler les théories sociologiques et/ou recherches empiriques pour construire son argumentation ;
 - conceptualiser les différentes approches en sociologie et être capable de les mettre en perspective ;
 - expliquer avec un regard critique les processus de transformation sociale.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - rédiger un travail académique en respectant les règles déontologiques et d'éthique requises en sociologie ;
 - expliquer oralement et par écrit différents phénomènes étudiés en sociologie ;
 - transmettre des connaissances sociologiques de manière intelligible et adaptée à différents publics.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - adopter une posture analytique et scientifique pour observer les phénomènes sociaux ;
 - synthétiser des contenus de lecture sociologique ;
 - contribuer de manière constructive au travail en équipe.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type d'enseignement</i>			<i>Définition/Contenu</i>	<i>Crédits</i>	<i>Evaluation</i>
Cours	Cours d'introduction	C	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ou 6 ECTS	Examen écrit, oral ou évaluation interne notée
	Cours de méthode		Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ou 6 ECTS	Examen écrit ou évaluation interne notée
	Cours thématique		Approfondissement de certains thèmes et sujets	3 ECTS	Examen écrit, oral ou évaluation interne notée
Séminaire et colloque		S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu propice d'échanges et de discussions Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	3, 6 ou 12 ECTS	Evaluation interne notée
Stage		ST	Activité à visée professionnalisante dans une institution, une organisation, une entreprise	3 ou 6 ECTS	Rapport de stage – pas de note
Travaux pratiques et Ateliers		TP	Enseignement lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe	3 ou 6 ECTS	Evaluation interne notée